

EXTRAIT du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL

Date de la Convocation : 22 mars 2024
Date de l’Affichage : 10 avril 2024
Conseillers en exercice : 11
Présents : 9
Votants : 9

Le 08 avril 2024
à 18 heures

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s’est réuni, salle du Conseil Municipal, **sous la présidence** de Mme Carole THOUESNY, Maire.

Étaient présents :

Mmes Valérie BEAUSEIGNEUR – Corinne HOEFFEL – Lysiane PY -
Myriam PETHITHORY - Pascale PION
MM Daniel BERTHAUD - Gérard BOICHOT – Olivier CARREY formant la
majorité des membres en exercice.

Résultat du vote
- Pour : 7
- Contre : 0
- Abstentions : 2

Absents excusés :

Mme Céline SCHWARTZ
M. Jean-Pierre MUSSIO

Procurations :

Néant

M. Gérard BOICHOT a été élu **secrétaire**.

OBJET: Annulation cession de terrains à Monsieur LAHOUSSE et Madame BERNARD

Le Maire rappelle la décision n° 77 2021 du 13 décembre 2021 approuvant la cession des terrains C 455 et C 456 à Monsieur LAHOUSSE et Madame BERBARD.

Elle rappelle également que ces parcelles sont concernées par la convention de gestion avec l’association des Vergers Vivants en date du 20 janvier 2020.

C’est pourquoi, le conseil Municipal, décide à l’unanimité des voix moins deux abstentions :

- De ne pas exclure les parcelles C455 et C 456 du dispositif prévu par la convention avec Vergers vivants
- D’annuler la délibération n° 77 du 13 décembre 2021.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

DASLE, le 9 avril 2024

Madame le Maire



Carole THOUESNY.

Envoyé en préfecture le 10/04/2024

Reçu en préfecture le 10/04/2024

Publié le

ID : 025-212501969-20240408-DCM_2024_23-DE

